

20

millions d'euros de
dons récoltés pour
les associations

Source : microdon.org

DÉCRYPTAGE

Le montant total des dons récoltés grâce au dispositif de l'arrondi solidaire vient de franchir le cap des 20 millions d'euros, a annoncé la start-up solidaire Microdon qui l'a lancé en 2013. Au total, ce sont 65 millions d'opérations d'arrondis à l'euro supérieur en caisse, sur salaire, sur les relevés bancaires ou encore lors d'achats en ligne qui ont permis de récolter cette somme. L'intégralité de ces 20 millions d'euros a été reversée aux 1 300 associations bénéficiaires.

La percée du télé-bénévolat pendant le confinement

Cette année, à cause de la crise sanitaire, les associations ont dû s'adapter à une situation inédite. De nouvelles pratiques ont émergé. Les circonstances ont notamment favorisé l'adoption ou le renforcement du télé-bénévolat.

Pendant le premier confinement, deux tiers des bénévoles ont pratiqué le télé-bénévolat a révélé l'enquête Le bénévolat à l'heure du confinement, réalisée par l'organisme Recherches & Solidarités de mars à mai 2020. A l'image du télétravail, le télé-bénévolat consiste à agir bénévolement à distance. Selon les auteurs de l'enquête, il a constitué un outil de gestion de crise particulièrement efficace.

Pour les associations qui étaient en sommeil, il a ainsi permis de conserver un lien entre dirigeants, avec les bénévoles et avec les adhérents, de faire circuler les consignes officielles, de rendre des services... Pour les associations restées actives sur le terrain, il a permis d'être plus efficace et de limiter certains déplacements, ce qui a contribué à réduire les risques sanitaires.

Accélération des usages

Une grande partie des organisations utilisaient déjà les outils numériques à distance pour certaines tâches, par exemple pour promouvoir l'association sur les réseaux sociaux, pour remplir des tâches administratives ou pour actualiser le site internet. Mais le confinement mis en place le 17 mars dernier a entraîné une accélération des usages. Les outils numériques ont ainsi particulièrement permis aux bénévoles de prendre part à distance aux décisions liées à la vie de l'association. Les échanges avec les autres membres et le dialogue avec les partenaires ont également été fortement renforcés pendant cette période. Enfin, les bénévoles ont aussi profité du confinement pour se former à distance sur leurs missions.

Pour 17 % des bénévoles interrogés, la pratique du télé-bénévolat sur la période de mars à mai 2020 a constitué une première. Cela a été le cas en particulier pour les moins de 25 ans, qui avaient une forte volonté d'agir et maîtrisent les outils numériques, pour les



bénévoles très ponctuels et les bénévoles du social, de la santé et de la solidarité internationale, plus habitués à des formes d'intervention sur le terrain.

Une nouvelle dynamique

Il est ressorti des témoignages des bénévoles que le confinement a aussi contribué à instaurer une nouvelle dynamique dans leur association. Ils ont indiqué que cette période les avait finalement rapprochés des autres bénévoles et leur avait permis de tester de nouveaux outils ou de se perfectionner sur d'autres. Les bénévoles expérimentés ont profité de la situation exceptionnelle pour aider l'association à évoluer grâce à leurs compétences numériques.

L'enquête cite également quelques exemples d'activités inédites mises en place. Certains bénévoles ont ainsi réalisé des missions de tutorat à distance au bénéfice d'enfants vivant dans des centres d'hébergement. D'autres ont utilisé les moyens techniques pour entrer en contact avec des personnes isolées. De nouvelles missions qui ont été accueillies très favorablement.

Pour les auteurs de l'enquête, le télé-bénévolat constitue désormais un véritable enjeu pour l'avenir des associations.

Ils recommandent de maintenir les bonnes pratiques mises en place pendant le confinement, de proposer des missions à distance aux personnes intéressées et de faire des points réguliers sur les opportunités offertes par les nouveaux usages numériques. ■



Les Banques alimentaires aux côtés des plus précaires

Depuis plus de 35 ans, les Banques alimentaires collectent de la nourriture afin qu'elle soit redistribuée aux plus démunis. Une mission plus que jamais indispensable en ces temps de crise sanitaire et sociale.

« Chaque matin, les 79 Banques alimentaires de France envoient des camions récupérer des denrées auprès de la grande distribution, des industriels de l'agroalimentaire et des producteurs et agriculteurs. C'est ce que l'on appelle « la ramasse », indique Claude Baland, le président du réseau des Banques alimentaires. « Ces produits sont ensuite triés et redistribués aux 5 400 associations et Centres communaux d'action sociale partenaires. »



LUTTER À LA FOIS CONTRE LA FAIM ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En France, l'histoire des Banques alimentaires démarre dans les années 80, à l'initiative d'une religieuse et du responsable du Secours catholique à l'époque, Bernard Dandrel. Ce dernier crée en 1984 la première Banque alimentaire de France à Arcueil (94) avec l'aide de cinq associations : l'Armée du salut, le Secours catholique, Emmaüs, le Centre d'action sociale protestant et l'Entraide d'Auteuil. Il s'inspire des food banks nées aux Etats-Unis à la fin des années 60 afin de lutter à la fois contre la faim et le gaspillage alimentaire.

« Dans notre pays, les Banques alimentaires ont été fondées autour de trois principes : le bénévolat, les dons des denrées et

pas de redistribution directe », indique Claude Baland. Aujourd'hui encore ce sont ces principes qui sont en vigueur même s'il y a eu quelques évolutions pour faire face aux besoins croissants des milliers d'associations. « La crise économique de 2008 nous a conduits à nous adapter », raconte Claude Baland. « En 2009, nous recensons 730 000 bénéficiaires des Banques alimentaires. En 2020, nous avons atteint 2 millions », précise-t-il. Pour répondre à ces nouvelles demandes, il a notamment fallu embaucher des salariés. Ils sont aujourd'hui plus de 500. « Mais les bénévoles restent majoritaires. Nous pouvons compter sur 6 800 bénévoles permanents », rapporte Claude Baland. « Nous avons également dû recourir à des achats de denrées dans certaines situations. » Mais « la ramasse » reste la principale source d'approvisionnement. En 2019, 76 000 tonnes de denrées alimentaires ont ainsi été sauvées de la destruction.

LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (LDD) DEVIENT LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE (LDDS)

L'article 80 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite loi « Sapin II », a transformé le livret de développement durable (LDD) en livret de développement durable et solidaire (LDDS).

D'une part, son détenteur peut donner tout ou partie du produit des intérêts ou du capital à un bénéficiaire de son choix appartenant à l'économie sociale et solidaire (ESS), selon un mécanisme dit « de partage ».

D'autre part, les établissements de crédit gestionnaires de ces comptes sur livret doivent financer, sur les ressources non centralisées à la Caisse des dépôts, outre la rénovation énergétique des bâtiments et des PME, des personnes morales appartenant à l'ESS, selon un mécanisme dit « d'investissement ».

Pour en savoir plus sur les projets solidaires de nos associations partenaires : <https://www.credit-agricole.fr/ca-cmds/particulier/campagnes/dons-ldds.html>

« UN MOMENT FORT DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE »

Et avec la crise actuelle, les sollicitations ne vont pas diminuer. « Cette année, lors du premier confinement, nous avons été amenés à mettre en place de la distribution directe dans certains quartiers, à destination notamment des étudiants et des sans-abris », narre Claude Baland. Le président du réseau des Banques alimentaires craint que les demandes ne soient de plus en plus fortes. « Lors du premier confinement, le nombre de bénéficiaires a augmenté d'environ 20 à 25 %. Et nous nous préparons dans les prochains mois à une augmentation du même ordre. » Mais il reste optimiste. « L'élan de solidarité a également été d'ampleur. Nous avons bénéficié de subventions exceptionnelles de l'Etat et du Fonds européen d'aide aux plus démunis. Les acteurs publics, les réseaux bancaires, les industriels et les particuliers ont également été au rendez-vous. Ainsi que nos bénévoles qui restent très mobilisés. » ■